

ENVIE DE SOUTENIR LE GAMS BELGIQUE ?

Rue Gabrielle Petit, 6
Gabrielle Petitstraat 6
1080 Bruxelles - Brussel
Tél: +32 (0)2 219 43 40
Fax: +32 (0)2 217 82 44
info@gams.be
IBAN : GEBABEBB
BE37 0012 8683 3928

Le GAMS Belgique, c'est une association qui lutte chaque jour contre les mutilations génitales féminines (MGF). C'est une association apolitique et indépendante, soutenue par des subsides belges et européens sur base de dossiers de projets. Malheureusement, ces subsides ne sont pas pérennes ou sont parfois liés à une activité et/ou un public très spécifiques et ne couvrent pas tous les besoins de l'association, en particulier pour les personnes les plus vulnérables. Or seul le travail dans la durée peut aboutir à l'abandon de cette violence de genre.



NOUS AIDER ?

Grâce à vous, le GAMS Belgique pourra poursuivre son action à travers des activités diverses telles que :

- > la prévention auprès des femmes et pères originaires de pays à risques et leurs petites filles,
- > l'accompagnement psychosocial des personnes concernées par les MGF,
- > la sensibilisation du grand public,
- > la formation de professionnel.le.s dans les secteurs psys, sociaux et médicaux,
- > l'animation de groupes au sein des centres d'accueil de demandeur.se.s d'asile et des écoles,
- > l'organisation de projets, de journées, ou d'activités
- > le plaidoyer

AGIR, COMBATTRE, DÉFENDRE...

... sont des mots qui vous parlent?

Vous désirez vous investir et consacrer une partie de votre temps à la vie associative du GAMS Belgique : en nous aidant bénévolement à préparer un temps fort, une animation publique, en participant à nos activités de sensibilisation ?

- > Vous pouvez devenir un membre effectif du GAMS Belgique par cotisation annuelle (25 € pour les travailleur.se.s, 10€ pour les étudiant.e.s et les personnes sans emplois, et 0€ pour les bénéficiaires du GAMS Belgique), vous adhérez alors aux statuts du GAMS Belgique et prenez part à la vie de l'association. Ce qui vous autorise à participer aux assemblées générales et à avoir le droit de vote. Intéressé(e) ? Vous pouvez écrire une lettre avec vos

motivations adressée au Conseil d'administration du GAMS Belgique (info@gams.be) qui se fera un plaisir de vous rencontrer.

Vous désirez vous opposer aux MGF mais vous n'avez pas de temps à consacrer à cet effet ? Vous pouvez toujours nous soutenir en faisant un don !

- › Vous devenez sympathisant du GAMS Belgique par des dons. Les dons au-delà de 40€/an sont déductibles fiscalement et nous vous procurons une attestation. Vous pouvez aussi opter pour la formule de domiciliation en choisissant de verser une somme fixe de votre choix par mois. Vous trouverez le formulaire ci-joint.



VERS UN MONDE SANS MUTILATIONS

Votre participation nous est utile et indispensable ! On estime à 200 millions le nombre de fillettes et de femmes ayant subi une mutilation sexuelle. Chaque année, 3 millions de fillettes risquent d'être soumises à cette pratique. Chaque don à une valeur et contribue à faire en sorte que le nombre de femmes et petites filles mutilées diminue. Ensemble, battons-nous!

Vous pouvez nous aider dans cette lutte : en contribuant à financer des projets qui contribuent à l'abandon de l'excision et vous pouvez être acteur ou actrice de cette cause !!

« La personne humaine est inviolable. Tout être humain a droit au respect de sa vie et à l'intégrité physique et morale de sa personne. Nul ne peut être privé arbitrairement de ce droit ». Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples (art.4).

ATTENTION ! Aux personnes mal intentionnées qui profitent de la cause pour demander de l'argent devant les supermarchés.



JE SOUTIENS LE GAMS BELGIQUE EN FAISANT UN DON...

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Détenteur du compte :

n° : IBAN.....-.....

BIC :

Nom de la banque :

Donne, par la présente, ordre à mon organisme financier de prélever, chaque mois, la somme de :

10€ 15€ 20€ 30€ €

Pour tout don au GAMS Belgique :

Sur le compte IBAN : BE37 **0012 8683 3928** du GAMS Belgique, rue Gabrielle Petit, 6 1080 Molenbeek, avec la communication «ordre permanent GAMS-Belgique»,

Pour le projet de marrainage à Vélingara, au Sénégal (voir détails du projet sur le site gams.be/projets/velingara):

Sur le compte IBAN : BE33 **0017 8676 4046** BIC : GEBABEBB Banque : BNP Paribas Fortis projet de marrainage en communication «Projet Vélingara »

Je souhaite effectuer mon premier don à partir du / /

À tout moment, je peux annuler ou modifier mon ordre permanent par simple avis à ma banque.

Date : Signature :

MERCI POUR VOTRE GENEROSITE !!!

ATTENTION ! Aux personnes mal intentionnées qui profitent de la cause pour demander de l'argent devant les supermarchés.

